

Retrouvez les actualités, les grands projets et les nouveautés de votre Syndicat Départemental d'Énergie

Retour en image

Albertville, Modane, Argentine...les instances au plus près des territoires



Bureau Syndical du 11 septembre, à Modane



Comité Syndical du 11 juin, à Albertville



Comité Syndical du 11 juin, à Albertville



Comité Syndical du 24 septembre, à Argentine

En 2024, le SDES a décidé de **délocaliser ses instances** à Albertville en juin et à Modane et Argentine en septembre pour permettre aux différents élus de Savoie de participer aux réunions.

Bien conscient de l'**étendu de notre territoire** le SDES a souhaité faciliter l'accès aux instances pour tout un chacun.

Actualités



Fonds Chêne : 1 300 000€ de financements pour les collectivités

Un bilan du programme sequoia (mené sur 2021-2022) a permis de déterminer que **deux tiers des dossiers** présentés dans le cadre du programme **sont suivis d'actions concrètes** en faveur des économies d'énergie dans les communes.

Une enveloppe complémentaire du programme séquoia a permis le financement d'actions pour les collectivités savoyardes **y compris pour les communes hors du dispositif d'accise sur l'électricité** (ex TICFE).

Le soutien financier des actions d'efficacité énergétique est désormais possible grâce à ce fonds qui a prit la suite du programme sequoia.

En savoir +



Marché travaux : dimension sociale et environnementale renforcée

À l'occasion du renouvellement du marché de travaux d'enfouissement sur les réseaux secs (électricité, télécom, éclairage public), le SDES souhaite renforcer son rôle d'acteur responsable sur le département en insérant **des clauses sociales et environnementales renforcées dans le marché.**



En savoir +

Accise sur l'électricité : Le SDES informe ses communes

Une note d'information a été envoyée à toutes les communes cet été. Si toutefois vous ne l'avez pas reçue, n'hésitez pas à nous la demander par mail à l'adresse suivante : sdes@sdes73.com

Devis injustifié pour des travaux d'enfouissement avec appui commun sur poteau électrique

Conformément à l'article L2224-35 du Code général des collectivités territoriales, les opérateurs de communications missionnés par une collectivité territoriale pour des travaux sur les réseaux de télécommunication sont tenus de prendre en charge les coûts de câblage lorsqu'un appui commun est utilisé.

Ils nous font confiance pour leurs projets

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



Modane et 84 bornes déjà en service

Mardi 11 septembre, Michel DYEN, Président du SDES et Jean-Claude RAFFIN, Maire de Modane ont inauguré une nouvelle borne de recharge sur Valfréjus. Celle-ci vient compléter un réseau de deux bornes déjà présentes sur la commune, de quoi proposer une belle offre de service pour promouvoir la mobilité électrique.

[En savoir +](#)

CONSEIL EN ÉNERGIE



Pugny-Chatenod

Depuis 2020, la commune de Pugny-Chatenod est accompagnée par l'Asder et le SDES dans le cadre de son plan communal de développement durable (PCDD).

160 points lumineux ont été rénovés en faveur de la technologie LED, entre 2022 et 2023 et **5 bâtiments communaux** ont été audités pour établir un plan de rénovation énergétique cohérent.

Un accompagnement pérenne entre le SDES et la commune !

Dans le reste de l'actualité

Pourquoi solliciter le SDES en amont d'un projet d'enfouissement ?

Il est important pour le SDES d'être sollicité **dès l'élaboration du plan de travaux** par la collectivité. Cette anticipation permet d'intégrer convenablement l'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité dans l'ensemble des travaux.

À défaut, la **coordination entre les différents corps de métier et les différentes phases** de travaux pourrait être impactées, allongeant de ce fait les délais des travaux et augmentant les perturbations liées à ceux-ci.



Les techniciens du SDES sont à votre écoute dans vos projets d'enfouissement.

sdes@sdes73.com

04 79 26 42 10

Un projet d'énergie renouvelable sur votre territoire ?



Étude chaleur : une meilleure réactivité dans la consultation et l'exécution

Pour sécuriser vos projets de chaleur renouvelable, le SDES vous accompagne à travers un nouvel accord cadre spécifique aux études chaleur.

En savoir +



Portage complet des études de faisabilité et participation financière à 75%

Le SDES accompagne les collectivités dans la réalisation des études de faisabilité pour des projets d'énergies renouvelables : solaire photovoltaïque (sol, toiture, parking), réseau de chaleur, biomasse, géothermie, petit hydraulique.

Pour accompagner au mieux les communes le SDES coordonne les études et apporte une participation financière jusqu'à 75% du coût de l'étude.

Étude de structure

A noter que le SDES dispose aussi d'un marché d'étude de structure pour vérifier la faisabilité de mise en œuvre de panneaux photovoltaïques en toiture. Ces études rentrent dans les études financées par le SDES.

Un projet ?

Pôle Transition Énergétique

sdes@sdes73.com

04 79 26 42 10

Élus pour agir : le réseau de l'ADEME pour devenir acteur de la transition énergétique

Sous l'égide du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, **l'ADEME anime** depuis fin 2023 **un réseau des élus** engagés dans la transition écologique, dans chaque commune et chaque intercommunalité de France.

Pour rejoindre cette communauté qui rassemble déjà plus de 285 élus à l'échelle régionale, les élus peuvent s'inscrire sur [ce lien](https://elu-referent.ademe.fr).



**30 min,
un café,
un webinaire**



[Je participe au webinaire](#)

CEE

Webinaire café

18 octobre 2024 à 8h

Les experts du SDES donnent rendez-vous aux collectivités de Savoie pour tout comprendre du dispositif de Certificats d'Economie d'Energie comme levier de financement des travaux d'économie d'énergie. Présentation du dispositif, les modalités d'accompagnement du SDES, actualités, dispositif coup de pouce, cas pratiques..., les CEE n'auront plus de secret pour vous !



[En savoir +](#)

Éclairage public

Le mois de la nuit

Octobre 2024

Durant tout le mois d'octobre, la Métropole de Grenoble, les Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors, et l'Espace Belledonne organisent la 4e édition du Mois de la nuit. L'occasion de participer à des dizaines d'animations permettant de sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse.

*En vous souhaitant une agréable lecture,
Michel DYEN, Président du SDES*

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE

81 rue de la petite eau, 73290, LA MOTTE-SERVOLEX

www.sdes73.com

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

